

Projet Associatif



« Un engagement pour l'orientation, la formation et l'emploi des jeunes »

Décembre 2025

SOMMAIRE

	Page
1. PRÉAMBULE	3
2. LES VALEURS COMMUNES AUX MISSIONS LOCALES	4
LE METIER DES MISSIONS LOCALES : une intervention globale au service des jeunes, en réseau avec les partenaires locaux	4
LES PRINCIPES FONDATEURS & LES VALEURS	5
3. LES PARTIES PRENANTES DE LA MISSION LOCALE, LEURS ATTENTES	6
4. L'ORGANISATION DU SERVICE	9
5. LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE	9
Une emprise territoriale évolutive	9
Une démographie stable	9
Une économie dynamique et diversifiée	10
Un contexte socio-économique et des évolutions de l'environnement qui soulèvent de nouveaux défis à relever	10
6. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA MISSION LOCALE POUR LES ANNÉES À VENIR ..	11
Orientation 1 : Maintenir l'activité de la Mission Locale centrée sur la formation et l'emploi, toujours plus en adéquation aux réalités du marché du travail	11
Orientation 2 : Adapter les prestations de la Mission Locale aux publics et aux entreprises du territoire	11
Orientation 3 : Moderniser la gouvernance de la Mission Locale	12
Orientation 4 : Développer l'agilité et la mobilité professionnelle des équipes de la Mission Locale pour s'adapter aux modifications de financement et des besoins	13
Orientation 5 : Anticiper et se préparer à la future organisation des Missions Locales du Béarn	13
Orientation 6 : Sécuriser les financements de la Mission Locale	13
7. LES ENGAGEMENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION POUR GARANTIR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ASSOCIATIF	14
8. EN GUISE DE CONCLUSION	14

1. PRÉAMBULE

Créée dès 1982, La Mission Locale pour les Jeunes Pau-Pyrénées est l'une des toutes premières à voir le jour sur le territoire national, suite au rapport Schwartz.

Nous sommes tous fiers d'œuvrer, chacun à son niveau, à la pérennisation de son action au service des jeunes de notre territoire. Porteurs d'une Histoire, nous n'en sommes pas moins délégataires de Missions de Services Publics. A la confluence des politiques Jeunesses menées par l'Etat, la Région, le Conseil Départemental et les Communautés d'Agglomération ou de communes, nous poursuivons les objectifs énoncés par nos partenaires-donneurs d'ordre.

Le Projet Associatif s'inscrit dans le Moyen/Long Terme en fixant le cadre à partir duquel le Conseil d'Administration déploie ses options politiques et stratégiques.

Rédigé par les administratrices et administrateurs, il formule leurs valeurs communes ; ce qui fait sens entre eux ; les objectifs et les ambitions qu'ils partagent pour la Mission Locale pour les Jeunes Pau Pyrénées ; et comment ils se projettent dans les années à venir.

Ce document de référence est décliné, avec l'équipe des professionnels salariés, de manière opérationnelle, par l'écriture d'un Projet de Service, qui lui traduit son adaptation à court terme, au quotidien.

Véritable outil de communication et de mobilisation, nous le voulons facteur d'un (encore) meilleur service rendu aux jeunes, en termes d'accueil, d'écoute, de suivi, d'orientation, d'insertion professionnelle et sociale.

2. LES VALEURS COMMUNES AUX MISSIONS LOCALES

LE METIER DES MISSIONS LOCALES : une intervention globale au service des jeunes, en réseau avec les partenaires locaux

Les Missions Locales remplissent une mission de Service Public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, définie dans l'article L.5314-1 à 4 du Code du Travail. Leur rôle a d'ailleurs été institutionnalisé en les intégrant au Réseau Local pour l'Emploi.

La Mission Locale pour les Jeunes Pau-Pyrénées se situe comme un des acteurs clés au service des Politiques Publiques de l'emploi et de la formation, au bénéfice des jeunes de notre territoire de compétence administrative : la Communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées et la Communauté de Communes du Pays de Nay.

La force des Missions Locales est l'ancrage dans la réalité économique et sociale des territoires, au plus près des réseaux d'accès à l'emploi des jeunes.

Les Missions Locales sont à l'écoute des attentes et des préoccupations exprimées par les jeunes et repèrent sur leur territoire les difficultés qu'ils rencontrent ainsi que les solutions mobilisables pour y répondre, en fonction du bassin d'emploi et des entreprises du territoire dont les missions locales ont une connaissance approfondie.

La Mission Locale pour les Jeunes Pau-Pyrénées s'inscrit dans la droite ligne de l'ambition portée par l'Union Nationale des Missions Locales, à savoir : « **Construire ensemble une place pour tous les jeunes** ».

Pour cela, elle propose des services aux jeunes dans trois domaines :

- **Professionnel** : Accompagnement à la définition du projet professionnel, accès à une formation professionnelle, recherche d'emploi et intégration dans l'entreprise.
- **Social** : Information sur la santé et l'accès aux soins, recherche d'un hébergement et accès à un logement autonome.
- **Citoyenneté** : Accès aux droits, participation citoyenne, accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

Traditionnellement, les missions locales se concentraient d'abord sur la levée des freins sociaux ou personnels avant de s'occuper de l'emploi. La réforme du service public de l'emploi de 2023 est venue inverser cette logique en priorisant directement les démarches liées à l'insertion professionnelle, tout en continuant à traiter les obstacles personnels dans une dynamique d'accélération vers l'emploi. C'est la logique déjà adoptée par la Mission Locale pour les Jeunes Pau-Pyrénées depuis 2018, bien avant la réforme.

LES PRINCIPES FONDATEURS & LES VALEURS

Construire ensemble une place pour tous les jeunes relève d'une double exigence de justice sociale et de développement économique.

Lutter contre l'exclusion des jeunes requiert la mobilisation de tous : jeunes, élus, service public, entreprises, partenaires sociaux, associations.

Pour y parvenir, la Mission Locale pour les Jeunes Pau-Pyrénées veillera à :

- Ce que chaque jeune devienne **acteur** de sa propre insertion dans la cité et dans l'emploi.
- Rendre **autonomes** les jeunes, favoriser leur **montée en compétences**, développer leur **estime de soi**.
- Leur permettre de **s'émanciper** et de développer leur **esprit critique**.
- Accompagner de manière **globale**, y compris dans la levée des freins périphériques (logement, santé, mobilité...).
- Participer à la **cohésion sociale** et faire preuve de **solidarité**.

La Mission Locale de Pau-Pyrénées est adhérente à l'Association Régionale des Missions Locales (ARML). Cette organisation en réseau est l'interlocutrice régionale des Services de l'État, du Conseil Régional, des acteurs institutionnels et sociaux au plan régional.

Elle participe, en lien avec les Missions Locales, à l'élaboration et au suivi des programmes régionaux en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Elle est également représentée au sein des instances de l'Union Nationale des Missions Locales (UNML).

3. LES PARTIES PRENANTES DE LA MISSION LOCALE, LEURS ATTENTES



Les attentes des jeunes accueillis à la Mission Locale

Les attentes des jeunes sont centrées sur l'accès à l'emploi ou à la formation. Leur préoccupation prioritaire est de gagner en autonomie au travers d'une perspective professionnelle ou de qualification.

Il s'agit pour nous, de les accompagner dans la construction d'un projet de vie professionnelle et sociale.

➔ Le critère de succès pour les jeunes est leur stabilisation financière, matérielle et de reconnaissance sociale à travers l'accès à un emploi pérenne.

Les attentes des pouvoirs publics

Chaque acteur (État, Région, Département, Communauté d'Agglomération, Communauté de Communes) traduit ses attentes au travers de conventions d'objectifs qualitatifs et quantitatifs en contrepartie d'un financement.

Quelle que soit la place occupée par les Pouvoirs Publics, on note une cohérence et une convergence de leurs attentes à l'égard de la Mission Locale.

◆ L'État :

Les attentes principales de l'État sont de mettre en emploi des jeunes, notamment dans les secteurs dits « en tension ». Les objectifs et indicateurs qualitatifs et quantitatifs sont énoncés conformément à ces priorités et annexés aux différentes conventions.

→ Les indicateurs suivis sont le nombre de sorties positives en emploi (CDD/CDI) ou en formation, ainsi que le nombre de jeunes entrés dans les différents dispositifs qu'il finance (PACEA, CEJ).

◆ La Région Nouvelle-Aquitaine :

La préoccupation de la Région est tournée vers l'orientation et la formation des jeunes.

→ L'indicateur suivi par la Région est le nombre annuel de jeunes en formation et plus particulièrement vers les métiers en tension.

◆ La Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées :

L'attente principale est l'accès à l'emploi et à la qualification professionnelle des jeunes avec un regard attentif et une vigilance accrue sur les quartiers prioritaires de la ville (QPV) et territoires de veille sociale.

→ Le critère de succès pour cet acteur est le nombre de jeunes en activité professionnelle et plus particulièrement ceux issus des QPV.

◆ Le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques :

L'objectif visé par le Département est de participer activement à la prévention de l'entrée des jeunes dans les dispositifs RSA ainsi que l'accompagnement vers l'emploi des jeunes bénéficiaires d'une mesure de Protection de l'Enfance.

→ Le critère de succès pour le Conseil Départemental est le nombre de jeunes majeurs en emploi ou en formation qualifiante.

◆ France Travail :

La loi « pour le plein emploi » est venue modifier le cadre institutionnel et le partenariat entre France Travail et les Missions Locales : conventions, pilotage (feuille de route commune) et outils nouveaux.

La Mission Locale devient un acteur intégré dans une logique de mutualisation renforcée avec France Travail. Les jeunes bénéficient des mêmes services et dispositifs, qu'ils passent par la Mission Locale ou France Travail, simplifiant ainsi leurs démarches. Ils n'ont plus à répéter leur histoire ou à fournir plusieurs fois les mêmes informations, les données et actions étant partagées entre acteurs.

→ Le critère de succès est la baisse du nombre de jeunes demandeurs d'emploi.

Les attentes des entreprises

Leurs attentes sont liées à leurs besoins, souvent immédiats : la Mission Locale doit être en capacité d'être réactive à une demande de recrutement, de proposer des candidats adaptés au poste proposé (savoir-être et savoir-faire), d'accompagner l'intégration du jeune au sein de l'entreprise, d'entreprendre une médiation entre l'employeur et le salarié en cas de besoin.

Les entreprises sont en attente d'informations et de conseils sur les dispositifs de formation, les types de contrats et la facilitation de leurs démarches administratives notamment pour ce qui concerne les aides à l'embauche.

→ Leur critère de succès est : que la Mission Locale soit capable de répondre positivement à la première demande d'une entreprise, d'apporter une réponse au besoin dans le délai visé et avec des propositions de profils en adéquation avec le poste.

→ Elles veulent des jeunes, avant tout, motivés et dotés d'un certain savoir-être, précédant les attentes en matière de savoir-faire.

Les attentes des salariés de la Mission Locale

Ils attendent un cadre de travail bienveillant, propice à la bonne réalisation de leur mission (du soutien, de l'écoute, des réponses / décisions). Ils sont également en attente de formations afin de développer leurs propres compétences et employabilité.

Enfin, ils attendent d'être rassurés quant à l'avenir.

4. L'ORGANISATION DU SERVICE

A ce jour, 36 salariés composent l'équipe de la Mission Locale pour les Jeunes Pau-Pyrénées.

Les orientations définies par le Conseil d'Administration et les missions fixées aux Missions Locales par l'État conditionnent l'organisation du Service. Ce dernier a été structuré pour permettre la coopération, les interactions internes et externes et le développement permanent des compétences des équipes. Il est articulé autour de trois pôles.

- **Le pôle Administration** composé de la direction, de la comptabilité et du personnel administratif. La structure administrative de la Mission Locale est allégée, permettant de renforcer les effectifs dédiés à l'accompagnement des jeunes.
- **Le pôle Accueil et Accompagnement** constitué des Chargés d'accueil et des Conseillers généralistes d'insertion socioprofessionnelle qui ont pour mission d'accueillir et d'assurer l'accompagnement personnalisé des jeunes qui se présentent au Service.
- **Le pôle Supports et Ressources** en charge des actions de promotion de l'accès à la formation et à l'emploi en lien avec le réseau d'entreprises, les organismes de formation. Pour cela, il comprend une équipe dédiée à la qualification et la formation, et une équipe dédiée aux relations entreprises, ainsi que l'Espace Régional d'Information de Proximité (ERIP).

5. LE CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Une emprise territoriale évolutive

La Mission Locale Pau-Pyrénées couvre l'ensemble des territoires de la Communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées (31 communes / 167 000 habitants).

Elle compte 11 points d'accueil :

- 1 siège social à Pau
- 3 antennes à Pau (Pôle Laherrère), Billère, Lons et Nay
- 7 permanences locales : Gelos, Gan, Lescar, Poey de Lescar, Jurançon, Pau (Centre Social du Hameau) et Pau (Maison d'arrêt).

Une démographie stable

La population de la zone est relativement stable avec une forte densité de population par rapport à la moyenne départementale et régionale.

Par contre, le taux de pauvreté est légèrement plus élevé (15%) qu'au niveau départemental (12%). La part des jeunes NEET âgés de 15 à 24 ans augmente sur la

Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées passant de 13,7% en 2011 à 14,7% en 2022.

Le taux de chômage des jeunes reste largement supérieur à la moyenne départementale (15,2%) sur la CA Pau Béarn Pyrénées en particulier (23%).

Une économie dynamique et diversifiée

◆ La Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées est un pôle économique majeur du Béarn

Les secteurs d'activités clés sont : l'aéronautique (Safran), l'énergie (Total Energies), la recherche et l'enseignement supérieur (Université de Pau et des Pays de l'Adour).

Les activités industrielles de l'aéronautique et de l'énergie favorisent l'existence de nombreuses entreprises sous-traitantes sur le territoire.

On y note une forte orientation vers l'innovation et la transition énergétique.

Un contexte socio-économique et des évolutions de l'environnement qui soulèvent de nouveaux défis à relever

- Un modèle socio-économique subventionné questionné par la raréfaction ou la diminution des financements publics.
- La pérennité de trois Missions Locales en Béarn questionnée.
- L'hypothèse d'une évolution vers un acteur unique de l'emploi.
- Une implication des jeunes dans la gouvernance associative à imaginer.
- Une gouvernance et un engagement des administrateurs à dynamiser.

6. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA MISSION LOCALE POUR LES ANNÉES À VENIR

Orientation 1 : Maintenir l'activité de la Mission Locale centrée sur la formation et l'emploi, toujours plus en adéquation aux réalités du marché du travail

Contexte, justifiant la formulation de cette orientation :

- Augmentation du chômage
- Réduction des aides à l'apprentissage
- Conjoncture économique défavorable
- Des secteurs d'activités qui peinent à recruter
- L'orientation de l'état et de la loi pour le plein emploi : emmener tout le monde vers l'emploi et ramener le taux de chômage à 5%.

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

Résultats de l'activité de la Mission Locale pour les Jeunes Pau-Pyrénées et notamment le nombre de jeunes accédant à une alternance, à un emploi durable, à une formation qualifiante dans un secteur en tension.

Exemples d'actions à mener :

- Étoffer le réseau des entreprises partenaires.
- Anticiper les besoins du marché du travail par une veille active et des liens réguliers avec les entreprises.

Orientation 2 : Adapter les prestations de la Mission Locale aux publics et aux entreprises du territoire

Contexte, justifiant la formulation de cette orientation :

- Contexte socio-économique qui se dégrade
- Des secteurs de métiers et des entreprises qui peinent à recruter : bâtiment, restauration, soins, aide à la personne, industrie...
- L'orientation de l'état et de la loi pour le plein emploi : emmener tout le monde vers l'emploi et ramener le taux de chômage à 5%.
- Augmentation des jeunes NEET
- Progression du chômage des jeunes dans les QPV

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

- Nombre de conventions de partenariat signées avec les entreprises
- Nombre de visites entreprises et de PMSMP
- Ratio de jeunes NEET accompagnés
- Ratio de jeunes des QPV accompagnés

Exemples d'actions à mener :

Actions visant à développer la connaissance des équipes et des jeunes en matière de fonctionnement des entreprises, de compréhension de leurs besoins et du tissu économique.

Orientation 3 : Moderniser la gouvernance de la Mission Locale

Contexte, justifiant la formulation de cette orientation :

- Une gouvernance exclusivement composée de collectivités, partenaires et personnes qualifiées. Des « bénéficiaires de l'action » qui ne sont pas représentés
- Le souhait de l'Association d'intégrer le public et les demandeurs dans les décisions qui les concernent : conformément à notre mission de développer l'apprentissage de la citoyenneté des jeunes
- Moindre taux de participation aux instances associatives (par ailleurs pointé par l'audit de labellisation)
- Des statuts limitant la diversité des administrateurs
- Les expériences réussies de partenaires dans l'intégration des jeunes à leur gouvernance (Habitat Jeunes et La Maison Pour Tous Léo Lagrange)

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

- Le nombre de jeunes impliqués dans la gouvernance et la durée de leur implication
- Le nombre de propositions faites par les jeunes et retenues par la gouvernance
- Le taux de participation (en nombre de participants) aux instances associatives

Exemple d'actions à mener :

- Imaginer un statut particulier pour que les jeunes puissent participer au CA
- Lancer un appel à candidature auprès des jeunes

Orientation 4 : Développer l'agilité et la mobilité professionnelle des équipes de la Mission Locale pour s'adapter aux modifications de financement et de besoins

Contexte, justifiant la formulation de cette orientation :

- Crise des finances publiques se traduisant déjà par une baisse des financements alloués aux Missions Locales
- Évolutions technologiques qui impactent les métiers
- La création du Réseau Pour l'Emploi qui modifie les activités de certains postes

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

- Nombre de formations à destination des équipes
- Nombre de mobilités internes

Exemple d'actions à mener :

- Un management qui favorise la conduite du changement et l'adhésion des équipes
- Former les équipes avec l'objectif de les maintenir compétents et mobiles professionnellement

Orientation 5 : Anticiper et se préparer à la future organisation des Missions Locales du Béarn

Contexte, justifiant la formulation de cette orientation :

- Crise des finances publiques qui induirait que l'État suscite la fusion des 3 Missions Locales du Béarn, pour en optimiser l'efficacité
- Nécessité, en tant qu'employeur, d'accompagner nos équipes dans ce projet, s'il se confirme.

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

- Nombre d'actions en commun (à destination des jeunes ou des salariés) avec les autres Missions Locales du Béarn

Exemple d'actions à mener :

- Intensifier les collaborations avec les autres Missions Locales du Béarn
- Mener des actions en commun à l'échelle du Béarn
- Accompagner les équipes dans le changement

Orientation 6 : Sécuriser les financements de la Mission Locale

Contexte, justifiant la formulation de cette orientation :

- Raréfaction des financements publics
- Rapport d'audit de labellisation encourageant à la diversification des financements
- La stratégie de la Mission Locale en matière de financement :
 - Sécuriser l'activité socle par des financements pérennes
 - Réserver la réponse aux appels à projets ou à manifestation d'intérêt à l'expérimentation et l'innovation

Indicateurs d'atteinte de l'objectif :

- Nombre de contractualisations pluriannuelles
- Nombre d'appels d'offres ou à manifestation d'intérêt débouchant sur des financements pluriannuels

Exemple d'actions à mener :

- Réaliser un bilan avec les partenaires financiers
- Mener du lobbying auprès des partenaires financiers

7. LES ENGAGEMENTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION POUR GARANTIR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ASSOCIATIF

Le Conseil d'Administration s'est doté d'un Projet Associatif qui encadre les orientations et les perspectives d'évolutions opérationnelles de la Mission Locale, acteur clé de la politique d'insertion professionnelle des jeunes.

Il a décidé, au travers du Projet Associatif de réaffirmer son engagement auprès de la jeunesse de l'ensemble des territoires de la Communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées et de la Communauté des communes du Pays de Nay.

Ce projet réaffirme le mode d'intervention global de la Mission Locale au service des besoins et des attentes des jeunes du territoire.

Nous mettrons en œuvre les moyens nécessaires pour que tous les professionnels jouent un rôle actif dans cette dynamique d'engagement en faveur de la politique d'insertion professionnelle des jeunes.

Les membres du Conseil d'Administration et les professionnels apporteront toute leur expertise et leur savoir-faire dans ce nouveau et ambitieux projet.

Ils s'engagent à traduire sur le terrain, les orientations et perspectives d'évolutions opérationnelles dans leurs actions au quotidien auprès de nos usagers, dans leurs relations avec nos partenaires et les Pouvoirs Publics.

8. EN GUISE DE CONCLUSION

Ce nouveau Projet Associatif s'inscrit dans la continuité et le renouvellement. Continuité :

- dans le positionnement du Projet qui considère l'accès à l'emploi comme l'un des principaux vecteurs de socialisation dans notre société ;
- dans les valeurs de solidarité que nous portons ;
- dans les axes de priorité que nous nous étions fixés et qui nous semblent toujours pertinents.

Mais aussi renouvellement car notre environnement politique, social et économique évolue, ce qui nous oblige à nous adapter en permanence pour être toujours plus efficace.